

PRÉSENTATION DISPOSITIF INTERVALLE

Christelle JEGOU 12/09/2025

| DEPE (Direction Enfance Petite Enfance)

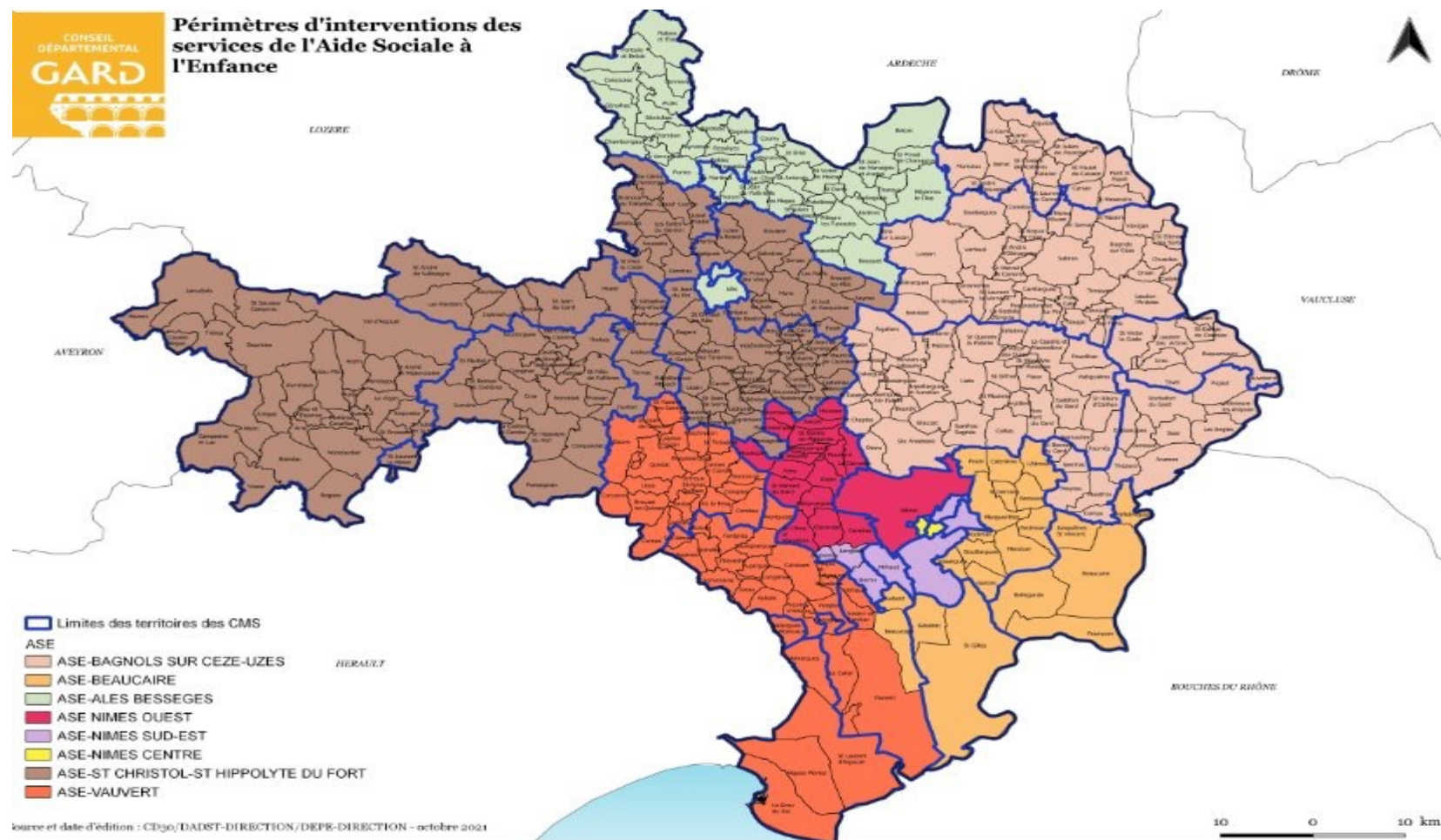


L'Aide Sociale à l'Enfance dans le Gard

1

Une structuration territoriale de l'ASE et des services supports centraux

SECTEURS D'INTERVENTION



2 | Les enfants accompagnés par l'ASE

Les enfants accompagnés par l'ASE

- **Près de 4000 enfants et jeunes majeurs sont accompagnés par les services ASE du Gard**
- **2600 d'entre eux font l'objet d'une mesure judiciaire ou administrative de placement**
- **35 % des enfants disposent d'une notification MDPH.**

La double vulnérabilité

Comment accompagner les enfants au plus près de leurs besoins particuliers ?

Un constat :

- Une augmentation constante du nombre d' enfants relevant du champ du handicap.
- Le manque de structures IME adaptées met en lumière les limites des structures ASE et des familles d'accueil à pouvoir répondre à l'ensemble des besoins spécifiques des enfants porteurs de handicaps.

Un diagnostic partagé :

- coopération entre l'ARS Occitanie et le conseil départemental du Gard
- Une proposition de projet portée par Cigalières
- Travail tripartite ARS, CD, Cigalières autour du projet et des besoins repérés

Une mise en œuvre :

- Lanç^oement du dispositif intervalle en décembre 2022

3 | Le suivi du dispositif

Le suivi du dispositif

- Réception et validation des candidatures à la DEPE
- Transmission des dossiers à Madame Domenech pour décision d'admission
- Comité de suivi semestriel pour examiner les situations (entrées, suivis, sorties)
- Comité de pilotage annuel réunissant l'ARS, le Conseil Départemental et Cigalières
- Formations croisées organisées par Madame Domenech entre l'équipe d'Intervalle et les référents ASE des enfants accompagnés.

4 | Un regard croisé pour une réponse adaptée

Un partenariat efficace pour une meilleure prise en charge de l'enfant

- Approche pluridisciplinaire rompant avec la logique en silos
- Montée en compétences des professionnels (intervalle, référents ASE et assistants familiaux)
- Meilleur repérage des besoins et des difficultés des enfants
- Accompagnement coordonné vers les structures adaptées (SESSAD IME, IME)
- Prise en compte individualisée des besoins spécifiques de chaque enfant
- La prise en charge par Intervalle permet aux assistants familiaux de mieux comprendre les besoins spécifiques des enfants, valorisant ainsi leur rôle essentiel.
- Limiter les ruptures ou les répétitions de parcours en protection de l'enfance

MERCI

